

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1770

17 juillet 2008

SOMMAIRE

Alaska Investment Company S.A.	84918	Hibou	84956
Alcoa Global Treasury Services S.à r.l. ...	84925	Immobilière Espace Kirchberg A S.à r.l. (I.E.K. A S.à r.l.)	84914
Alcoa Luxembourg S.à.r.l.	84924	Innisfree F3 S.à r.l.	84945
Arches Finance SA	84936	INRIE (Fondation pour l'INnovation dans la Recherche Industrielle en Europe), éta- blissement d'utilité publique	84919
Arké S.A.	84930	IP Power Technologies S.A.	84926
Arrow Logistics S.à r.l.	84924	Isolation RD S.A.	84926
Avonla Korea I Holdings (Luxembourg), Sàrl	84928	KÖHL Aktiengesellschaft	84921
Boucle Locale Radio Lux Sàrl	84916	LT Holdings S.A.	84914
Cafe-V S.à r.l.	84917	Marita S.A.	84956
Callista Lux	84939	Marsaf S.A.	84923
CE 127 S.A.	84960	Millicom International Cellular S.A.	84918
CEREP Investment Birmingham S.à r.l. ..	84918	Oberrheinische Beteiligungsgesellschaft für das Verlagswesen S.A.	84916
CEREP Investment I S.à r.l.	84919	OneSource Finance S.à r.l.	84930
CEREP Investment T S.à.r.l.	84928	Onud S.A.	84922
CEREP NCC Triplet S.à.r.l.	84916	Orbis S.A.	84925
CEREP Redcliffe S.à r.l.	84914	Pariter Holding S.A.	84936
Cidron Healthcare C S.à r.l.	84930	Piano S.A.	84926
Ecophon Holding S.A.	84925	Relesta S.A.	84922
Entrepreneurs Fund (Luxembourg) S.à r.l.	84923	REL (First) Investment S.A.	84955
Entreprises NEU Sàrl	84926	Schooner Investment	84917
Equity Trust Holdings S.à r.l.	84927	Sofinimmo S.A.	84939
Eurasia Beverages S.à r.l.	84924	Sylvaner S.A.	84921
Exel Luxembourg 2 S.à r.l.	84945	T.B.W. Express Lux S.A.	84917
Fairmark S.A.	84923	Tecalux S.A.	84957
Finbourg Finance S.A.	84920	Telco Holding	84927
Finimmo S.A.	84920	Telco Holding	84932
Fortis ASR Fonds	84960	Tim House S.A.	84927
Gabriel Holdings S. à r.l.	84915	TS Nautilus (Hans-Bockler-Strasse) S.à.r.l.	84942
Good Energies Investments 2 (Luxem- bourg) S.à r.l.	84922	USG ChinaLux S. à r.l.	84915
Goodyear Finance Holding	84960	White Star Publishers S.A.	84921
Guidance S.A.	84927	Ziegler Luxembourg	84919
Hans-Böckler-Strasse S.à.r.l.	84942		
Harman SA	84958		

Immobilière Espace Kirchberg A S.à r.l. (I.E.K. A S.à r.l.), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 72.657,59.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 77.897.

Durch Beschluss der Gesellschaftsversammlung vom 3. April 2008 hat Wert-Konzept Immobilienfonds Verwaltungsgesellschaft Holland IV mbH., Teilhaber der Gesellschaft seinen Namen wie folgt geändert:

- IVG Private Funds Beteiligungs- und Verwaltungsgesellschaft

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 20. Juni 2008.

Immobilière Espace Kirchberg A S.à r.l. (I.E.K. A S.à r.l.)

Unterschrift

Référence de publication: 2008084455/250/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09886. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

CEREP Redcliffe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.380,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 121.597.

Les comptes annuels pour la période du 24 octobre 2006 (date de constitution) au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008085281/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01006. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

LT Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 61.573.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 mai 2008

Les démissions de Madame SCHEIFER-GILLEN Romaine de son poste d'administrateur de la société et de Monsieur SCHAUS Adrien de son poste de commissaire aux comptes sont acceptées.

Monsieur DE BERNARDI Alexis, licencié en sciences économiques, né le 13.02.1975 à Luxembourg, domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Monsieur GIANELLO Lorenzo, juriste, né le 25.12.1976 à Rome (Italie), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes de la société pour une période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

LT HOLDINGS S.A.

ROSSI Jacopo / REGGIORI Robert

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008085194/545/23.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS01974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Gabriel Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.876.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 3 juin 2008 que CVC European Equity IV (AB) Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 89461, a transféré ces 493.463 parts sociales de la manière suivante:

1. transfert de 493.463 parts sociales de la société à CVC European Equity V Limited, 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 99031;

et que CVC European Equity IV (CDE) Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 90393, a transféré ces 756,537 parts sociales de la manière suivante:

2. transfert de 198.501 parts sociales de la société à CVC European Equity V Limited, préqualifiée;

3. transfert de 558.036 parts sociales de la société à CVC European Equity Tandem GP Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, inscrite auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro 94504;

Les associés de la société sont désormais:

Associés	Nombre de parts sociales
CVC European Equity V Limited, préqualifiée	691.964
CVC European Equity Tandem GP Limited préqualifiée	558.036
Total	<u>1.250.000</u>

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008084951/9169/34.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02531. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

USG ChinaLux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 119.341.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 26 juin 2008

L'Associé unique accepte les démissions de Monsieur Brian Moore et de Monsieur Vincent Flood de leur poste de gérants de catégorie A de la société et nomme, en remplacement Mademoiselle Karen Leets, avec adresse professionnelle au 550 West Adams Street, 60661 Chicago (USA) et Madame Pamela Hansen, avec adresse professionnelle au 550 West Adams Street, 60661 Chicago (USA) au poste de gérants de catégorie A de la société, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008085214/655/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00590. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Oberrheinische Beteiligungsgesellschaft für das Verlagswesen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 121.145.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2008

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008085202/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08482. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

CEREP NCC Triplet S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 108.907.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008085270/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01038. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Boucle Locale Radio Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 90.078.

—
DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue le 25 juin 2008, que la liquidation de la société, décidée en date du 16 avril 2008, a été clôturée et que BOUCLE LOCALE RADIO LUX S. à R.L. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 JUIN 2008.

Pour BOUCLE LOCALE RADIO LUX S.à R.L., société à responsabilité limitée liquidée

Pour EXPERTA LUXEMBOURG société anonyme

Le Liquidateur

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-Présent / -

Référence de publication: 2008085961/1017/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00946. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

T.B.W. Express Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 20, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 96.742.

—
Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 février 2008

Le point n ° 1. est abordé:

A l'unanimité, la démission de Mr ADAM Laurent domicilié à rue Le Blancheau 31 à B-6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY, de son poste d'administrateur est acceptée

Le point n ° 2. est abordé:

A l'unanimité, la nomination de Mme MARTINS FRADE Isabel domicilié à B-1800 VILVOORDE, Jan Blockstraat 41-1 au poste d'administrateur est acceptée.

Le point n ° 3. est abordé:

Néant

BOSMANS Walter / MARTINS FRADE Isabel / ADAM Laurent
Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Référence de publication: 2008085978/2631/20.

Enregistré à Diekirch, le 16 juin 2008, réf. DSO-CR00192. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080098812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Cafe-V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 93.697.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

TMF Management Luxembourg S.A.
Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2008085980/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02050. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Schooner Investment, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 39.331.

—
Société anonyme holding constituée originellement sous la dénomination de «CLIPPER INVESTMENT S.A.», suivant acte reçu par Maître Georges d'HUART, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 novembre 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 290 du 2 juillet 1992. Sa dénomination a été changée en «SCHOONER INVESTMENT S.A.» suivant acte reçu par le même notaire, en date du 29 octobre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C No 37 du 26 janvier 1993.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

SCHOONER INVESTMENT, Société anonyme holding
Signature

Référence de publication: 2008085460/546/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS01905. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Alaska Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 24.463.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008085456/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01085. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

CEREP Investment Birmingham S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.660,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 116.267.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008085277/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01022. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 40.630.

Par l'assemblée générale annuelle en date du 27 mai 2008, les actionnaires de la Société ont pris les décisions suivantes:

- Elire M. Allen Sangines-Krause, résidant au 6 Victoria Grove, W8 5RW, Londres, Grande-Bretagne, et M. Marten Pieters, résidant au 83, La Haye, Pays Bas, en tant qu'administrateurs de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009; et

- Reconnaître que le conseil d'administration de la Société sera dès lors composé, après la nomination de M. Allen Sangines-Krause et M. Marten Pieters, en vertu des statuts de la Société, comme suit:

- * Donna Cordner;
- * Daniel Johannesson;
- * Kent Atkinson;
- * Michel Massart;
- * Maria Brunell Livfors;
- * Allen Sangines-Krause; et
- * Marten Pieters.

- Elire PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2008.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008085215/1092/29.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01819. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Ziegler Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck I.
R.C.S. Luxembourg B 38.702.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 février 2008

Deuxième résolution

Monsieur Robert A. ZIEGLER démission de son poste d'administrateur et d'administrateur délégué.

Troisième résolution

Monsieur Alain ZIEGLER résident 100, avenue de Monjoie B-1180 UCCLÉ est nommé administrateur délégué. Son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Troisième résolution

Monsieur Hugues VAN DE WERVE DE SCHILDE résident avenue Jezus Eik B-3080 TERVUREN est nommé administrateur. Son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZIEGLER LUXEMBOURG SA

Fiduciaire des P.M.E. SA

Signature

Référence de publication: 2008085219/514/22.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05702. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

CEREP Investment I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 113.153.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008085280/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01007. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

INRIE (Fondation pour l'INnovation dans la Recherche Industrielle en Europe), établissement d'utilité publique, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg G 37.

—
Extrait des résolutions de l'AGO du 15.05.2008

Les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Patrick VAN EFFENTERRE, Monsieur Robert DUCHAMP, Monsieur Ameziane AOUSSAT, Madame Nelly MICHELETTI, Monsieur Patrick TRUCHOT, Monsieur Roland PLEVER et Madame Marie Thérèse GABORIT De MONT-JOU ont été reconduits pour une durée de 3 ans.

Ils prendront fin le 17 avril 2011.

D'autre part, le Conseil d'Administration de la fondation INRIE confirme que les seules personnes habilitées à engager la fondation par leur signature individuelle sont Messieurs Roland Plever et Robert DUCHAMP.

Signature.

Référence de publication: 2008086104/1137/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03763. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Finbourg Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 56.512.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Finbourg Finance S.A. qui s'est tenue en date du 18 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255, 48, rue de Bragance, Luxembourg.

- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à SW1Y 6EE Londres (Grande-Bretagne), Eagle House, 4th Floor, 108-110 Jermyn Street.

- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Michel de Groote / Raf Bogaerts

Director, administrateur / Director, administrateur

Référence de publication: 2008086101/635/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02829. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Finimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 107.908.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 3 juin 2008 que:

L'assemblée a réélu aux postes d'administrateurs pour une durée allant jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2009:

Monsieur Serge PATRY, administrateur de société, né le 25 mai 1970 à Genève (Suisse) et demeurant à CH-1207 Genève, 11, rue Ferdinand Holder

Monsieur Ludovic PATRY, administrateur de société, né le 7 octobre 1964 à Genève (Suisse) et demeurant CH-1277 Borex, 16, chemin des Tourniaux

Securities Management Company Ltd. S.A. ayant son siège social à CH-1245 Collonge-Bellerive, 52, chemin du Milieu, inscrite au Registre de Commerce de Genève, sous le numéro CH-660-0177966-6.

Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société pour une durée allant jusqu'à l'assemblée ordinaire qui se tiendra en 2009:

BS Consulting S.A., établie et ayant son siège social au 84, Grand-Rue à L-1660 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 45 486.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008086075/1161/26.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06345. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Sylvaner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 130.943.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 24 juin 2008 que:

L'Assemblée a pris acte de la démission de leurs fonctions d'administrateurs de Maître Bernard FELTEN, de Monsieur Frédéric COLLOT et Madame Renate JOSTEN.

L'Assemblée a décidé de nommer en remplacement des administrateurs démissionnaires, aux fonctions d'administrateurs, les personnes suivantes:

- Monsieur Jean NAVEAUX, conseiller économique, demeurant professionnellement au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

- Monsieur Philippe NAVEAUX, employé privé, demeurant professionnellement au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Jacques AXELROUD, administrateur de sociétés, demeurant au 89 A, avenue Gaston Diederich, L-1420 Luxembourg,

Les nouveaux administrateurs terminent les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2012.

Luxembourg le 24 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour inscription

Réquisition

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008086071/320/30.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

KÖHL Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 17, Am Scheerleck.

R.C.S. Luxembourg B 43.668.

—
Le bilan au 31.03.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008086059/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02408. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

White Star Publishers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 59.922.

—
Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008086056/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02420. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Relesta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 39.234.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Relesta S.A. qui s'est tenue en date du 20 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255, 48, rue de Bragance, Luxembourg.
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à SW1Y 6EE Londres (Grande-Bretagne), Eagle House, 4th Floor, 108-110 Jermyn Street.
- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Michel de Groote / Raf BOGAERTS

Administrateur, Director / Administrateur, Director

Référence de publication: 2008086100/635/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02821. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Onud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 94.739.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008086058/1137/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02409. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Good Energies Investments 2 (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 130.919.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour réquisition

Signature

Référence de publication: 2008086063/635/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02799. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Fairmark S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 30.995.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Fairmark S.A. qui s'est tenue en date du 25 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.
- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255, 48, rue de Bragance, Luxembourg.
- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.
- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à SW1Y 6EE Londres (Grande-Bretagne), Eagle House, 4th Floor, 108-110 Jermyn Street.
- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Michel de Groote / Raf Bogaerts

Director, administrateur / Director, administrateur

Référence de publication: 2008086102/635/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02844. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Entrepreneurs Fund (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 130.974.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour réquisition

Signature

Référence de publication: 2008086065/635/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02808. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Marsaf S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 113.821.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 04/07/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008086051/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07017. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Arrow Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 132.313.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 18 juin 2008

- La démission de M. Jean-Louis Camuzat en tant que gérant, a été acceptée avec effet immédiat.
- M. Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant avec effet immédiat et pour une période illimitée.

POUR PUBLICATION

Pour Arrow Logistcs S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008086111/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02914. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Eurasia Beverages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 310.125,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 127.145.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 18 juin 2008

- La démission de M. Jean-Louis Camuzat en tant que gérant, a été acceptée avec effet immédiat.
- M. Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich (Allemagne), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant avec effet immédiat et pour une période illimitée.

POUR PUBLICATION

Pour Eurasia Beverages S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008086112/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02908. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Alcoa Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.012.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 90.117.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.*ALCOA LUXEMBOURG Sarl*

21-25, allée Scheffer, 4th floor, L-2520 LUXEMBOURG

Gérard Stassen

*Gérant**Mandaté à cet effet*

Référence de publication: 2008085903/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10571. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Alcoa Global Treasury Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 175.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 106.168.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2008.

ALCOA GLOBAL TREASURY SERVICES Sarl

21, allée Scheffer, 4th floor, L-2520 LUXEMBOURG

Gérard JA Stassen

Manager

Mandaté à cet effet

Référence de publication: 2008085905/710/18.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10570. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Orbis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 124.647.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. s.a.

Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008085907/813/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01318. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Ecophon Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 64.909.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg au siège social le lundi 30 juin 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue en date du 30 juin 2008 que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Maître FELTEN Bernard à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg le 1^{er} juillet 2008.

Pour extrait conforme

Pour inscription

Réquisition

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2008086070/320/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02560. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Entreprises NEU Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.
R.C.S. Luxembourg B 96.243.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008085733/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09501. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

IP Power Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 25, rue du Golf.
R.C.S. Luxembourg B 37.206.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03/07/2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sàrl, Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008085764/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09420. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Isolation RD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 103.717.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour compte de ISOLATION RD S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008085763/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01552. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Piano S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 68.280.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour compte de PIANO S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2008085762/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01553. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Equity Trust Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 93.519.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.
Deirdre McCabe
Risk Manager & Compliance Officer

Référence de publication: 2008085872/6837/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03337. - Reçu 111,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080098572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Telco Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 99.920.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008085381/5770/12.

(080097668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Tim House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 25, rue Alfred de Musset.
R.C.S. Luxembourg B 96.124.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Pour la société
ACR SERVICES S.A.
Signature

Référence de publication: 2008085457/1644/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03464. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Guidance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 7, route des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 59.284.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 52157 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2008085341/211/12.

(080097340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

CEREP Investment T S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.660,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.257.

Les comptes annuels 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008085279/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01009. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Avonla Korea I Holdings (Luxembourg), Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 90.137.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the fourteenth day of January

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven,

THERE APPEARED:

M^e Cécile JAGER, residing in Luxembourg, acting in her capacity as attorney-in-fact of "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED", with registered office at Romasco Place, Wickhams Cay 1, Tortola, British Virgin Islands, by virtue of a proxy given on December 18, 2007, which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall stay affixed to these minutes to be filed with the registration authorities,

who declared and requested the notary to state that:

1° The Company "AVONLA KOREA I HOLDINGS (Luxembourg), S. à r.l.", a Luxembourg société à responsabilité limitée, with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, registered with the Luxembourg Trade Registry under the number B 90.137 hereinafter referred to as "the Company", was incorporated by deed of the undersigned notary, on December 2, 2002, published in the Mémorial C number 32 dated January 13, 2003.

2° The corporate capital of the Company is fixed at fifteen thousand euros (15,000.- €) divided in three hundred (300) parts having a par value of fifty Euro (50.- €) each.

3° "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED", prenamed, is the single owner of all the shares of the Company.

4° "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED", prenamed, acting as sole shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of the Company declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

5° "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED" appoints itself as liquidator of the Company and will have full power to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purpose of this deed; in its capacity as liquidator, the undersigned declares that all the liabilities of the Company have been settled and that a provision has been made for the liabilities in relation to the closing of the liquidation and that it irrevocably undertakes to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved company.

6° "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED" declares that it has taken over all remaining assets of the Company and that it will assume any existing debt of AVONLA KOREA I HOLDINGS (Luxembourg) S. à r.l. which would not already have been settled pursuant to section 5.

7° "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED" declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

8° Discharge is given to the manager of the Company.

9° The books and documents of the Company will be kept for a period of five years in Luxembourg at the registered office of the Company, L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

In accordance, the person appearing, acting in her said capacity, requires the undersigned notary to state the above-mentioned declarations.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, Christian name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present notarial deed.

Follows the French version

L'an deux mille huit, le quatorze janvier,

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

A COMPARU:

M^e Cécile JAGER, résidant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED", ayant son siège social à Romasco Place, Wickhams Cay 1, Tortola, Iles Vierges Britanniques, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 18 décembre 2007, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

qui a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

1° Que "AVONLA KOREA I HOLDINGS (Luxembourg), S. à r.l.", une société anonyme avec siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B numéro 90.137, ci-après nommée "la Société", a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 2 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 32 du 13 janvier 2003.

2° Que le capital social de la Société est fixé à quinze mille euros (15.000,- €) divisé en trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Euro (50.- €) chacune.

3° Que "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED", préqualifiée, est seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

4° Que "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED", préqualifiée, agissant comme actionnaire unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des actionnaires, modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

5° Que "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED" se désigne comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte; qu'en sa qualité de liquidateur de la Société, elle déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'elle s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel de la Société dissoute actuellement inconnu et non payé à l'heure actuelle.

6° Que "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED" déclare qu'elle a repris tout l'actif restant de la Société, et qu'elle reprendra tout le passif existant de AVONLA KOREA I HOLDINGS (Luxembourg) S. à r.l., qui n'aura pas déjà été repris suivant la section 5.

7° Que "CEDARVALE HOLDINGS LIMITED" déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

8° Que décharge est donnée au gérant de la Société.

9° Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans à Luxembourg au siège social de la Société, 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

En conséquence, le comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire de lui donner acte des déclarations ci-dessus, ce qui lui a été octroyé.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur la demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivie d'une version en langue française, la version anglaise, devant sur la demande du même comparant, faire foi en cas de divergences avec la version française.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jager, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 16 janvier 2008, LAC / 2008 / 2272. — Reçu € 12.- (douze euros).

pr Le Receveur Francis Sandt (signé): Carole Frising.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 février 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008085232/202/95.

(080097836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Cidron Healthcare C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 138.872.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008085378/5770/12.

(080097703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Arké S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 82.152.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2008

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008085203/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08473. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

OneSource Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 39.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 67.360.

In the year two thousand and eight, on the second day of June.

Before Us Maître Jacques Delvaux, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

OneSource Holdings (Bermuda) Limited, a company incorporated under the laws of Bermuda, with registered office at Canon's Court, 22 Victoria Street, P.O. Box HM 1179, Hamilton HM EX, Bermuda, registered under number 24319 here represented by Mrs Valérie Fisson, employee, with professional address at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 30th of May 2008.

The said power of attorney, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of OneSource Finance S.à r.l., registered in the Luxembourg Trade and Company Register under B 67.360, with its registered office at 70, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, originally incorporated under the form of a public limited company and under the denomination of BHI FINANCE S.A., pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT, notary then residing at Hesperange, dated November 24, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 96 of February 17, 1999 and whose Articles of association have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster

on February 15, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1113 on May 6, 2008 (hereafter the "Company").

II. The Sole Shareholder took the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to proceed with the voluntary dissolution of the Company and to put the Company into liquidation.

Second resolution

The Sole Shareholder resolved to appoint as liquidator Mr Denis Bosje, born in Amsterdam, on 20 November 1965 counsel, with professional address at 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Liquidator").

Third resolution

The Sole Shareholder resolved to fix the Liquidator's powers as follows:

- The Liquidator has the broadest powers foreseen by articles 144 to 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended. He may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.
- The Liquidator may, under his own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period he may determine.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at EUR 1,200.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux juin,

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

OneSource Holdings (Bermuda) Limited, une société constituée selon les lois des îles Bermudes, ayant son siège social au Canon's Court, 22 Victoria Street, P.O. Box HM 1179, Hamilton HM EX, îles Bermudes, enregistrée sous le numéro 24319, ici représentée par Mrs Valérie Fisson, employée, ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mai 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée en annexe aux présentes pour être enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme constaté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous la dénomination de OneSource Finance S.à.r.l., (la «Société»), enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.453, dont le siège social est au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, originairement constituée sous la forme d'une société anonyme et sous la dénomination BHI FINANCE S.A., selon acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 24 Novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 96 le 717 Février 1999 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte notarié de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, le 15 Février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1113 le 6 May 2008.

II. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique a décidé de prononcer la dissolution volontaire de la Société avec effet immédiat et de procéder à la liquidation de la Société.

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé de nommer comme liquidateur Monsieur Dennis Bosje, né à Amsterdam, le 20 novembre 1965, consultant, ayant son adresse professionnelle au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, (le «Liquidateur»).

Troisième résolution

L'Associé Unique a décidé de fixer les pouvoirs du Liquidateur comme suit:

- Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi coordonnée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Le Liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

- Le Liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ EUR 1.200,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et année qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: V. FISSON, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 12 juin 2008. LAC/2008/23850. - Reçu douze Euros (12.-).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/06/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008085233/208/103.

(080097458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Telco Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.759.472,33.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 99.920.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth day of June.

Before us M^e Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. PERMIRA EUROPE III L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Raymond Thill, clerk, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Guernsey on June 13, 2008,

2. PERMIRA EUROPE III L.P.2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Guernsey on June 13, 2008,

3. PERMIRA EUROPE III GMBH & Co. KG, a German limited partnership registered with the commercial register at the lower court of Munich under registration number HRA 82707 pursuant to the provisions of the German Commercial Code (Handelsgesetzbuch) acting by its managing limited partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, acting by its general partner PERMIRA EUROPE III G.P. Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Guernsey on June 13, 2008,

4. PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, acting by its administrator PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Guernsey on June 13, 2008,

5. PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, acting by its nominee PERMIRA NOMINEES LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Guernsey on June 13, 2008,

6. DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, a German partnership, acting by its managing partner, with registered office at Gropiusplatz 10, D-70563 Stuttgart, Germany, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg and Stuttgart on June 13, 2008,

7. DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR, a German partnership, acting by its managing partner, with registered office at Gropiusplatz 10, 70563 Stuttgart, Germany, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg and Stuttgart on June 13, 2008,

8. DUG MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, a German partnership, acting by its managing partner, with registered office at Eichenring 1, 16727 Oberkrämer OT Eichstädt, Germany, here represented by Raymond Thill, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on June 13, 2008.

Which said proxies, after signed ne varietur by the mandatory of the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, representing more than three quarter of the corporate capital, have requested the undersigned notary to enact the following:

- the prenamed are the shareholders of "TELCO HOLDING S.à.r.l." a société à responsabilité limitée, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number B 99.920, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated March 18, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 519 dated May 18, 2004 (the "Company"). The articles of incorporation have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the notary, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg dated May 27, 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations;

- the Company's share capital is set at one million seven hundred ninety-three thousand euro (EUR 1,793,000) represented by one hundred seventy-nine million three hundred thousand (179,300,000) ordinary Class A shares having a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each.

- the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to redeem at their nominal value and cancel the following shares:

(i) 30,000 ordinary Class A shares having a par value of one cent of euro (EUR 0.01) held by the Company;

(ii) 2,890,267 ordinary Class A shares having a par value of one cent of euro (EUR 0.01) held by the Company via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR; and

(iii) 432,500 ordinary Class A shares having a par value of one cent of euro (EUR 0.01) held by the Company via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR;

and subsequent acknowledgement of the cancellation of such shares by all of the shareholders.

2. Decrease of the share capital of the Company as the result of the cancellation of the shares referred to in item 1 by an aggregate amount of thirty-three thousand five hundred twenty-seven euro and sixty-seven cent (EUR 33,527.67) so as to bring the capital from its current amount of one million seven hundred ninety-three thousand euro (EUR 1,793,000) to one million seven hundred fifty-nine thousand four hundred seventy-two euro and thirty-three cent (EUR 1,759,472.33).

3. Subsequent amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation.

4. Acknowledgement by DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR and DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR that following the redemption and cancellation of their shares in the Company referred to in item 1 and of the Company's partnership interests in each of them, they shall have no further claim against the Company in respect of redemption of their shares in the Company.

After this had been set forth, the above named shareholders of the Company, representing the entire capital of the Company, now request the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide unanimously to decrease the share capital of the Company by an aggregate amount of thirty-three thousand five hundred twenty-seven euro and sixty-seven cent (EUR 33,527.67) by way of redemption and cancellation of three million three hundred fifty-two thousand seven hundred sixty-seven (3,352,767) ordinary Class A shares currently held as follows:

(i) 30,000 ordinary Class A shares held by the Company;

(ii) 2,890,267 ordinary Class A shares held by the Company via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR; and

(iii) 432,500 ordinary Class A shares held by the Company via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the first paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

" **Art. 5. § 1.** The Company's share capital is set at one million seven hundred fifty-nine thousand four hundred seventy-two euro and thirty-three cent (EUR 1,759,472.33) represented by one hundred seventy-five million nine hundred forty-seven thousand two hundred thirty-three (175,947,233) ordinary Class A shares having a par value of one cent of euro (EUR 0.01) each, all fully paid-up and subscribed."

Third resolution

Both DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR and DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR acknowledge that following the redemption and cancellation of their shares in the Company referred to in the First Resolution and of the Company's partnership interests in each of them, they shall have no further claim against the Company in respect of redemption of their shares in the Company.

Costs

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at one thousand five hundred (1,500.-) euro.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the attorney of the appearing persons, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille huit, le seizième jour de juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. PERMIRA EUROPE III L.P.1, une limited partnership enregistrée à Guernesey suivant le Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, représentée par son general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., une limited partnership enregistrée à Guernesey suivant le Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, représentée par son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici représentée par Raymond Thill, clerc, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, en date du 13 juin 2008,

2. PERMIRA EUROPE III L.P.2, une limited partnership enregistrée à Guernesey suivant le Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, représentée par son general partner, PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., une limited partnership enregistrée à Guernesey suivant le Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, représentée par son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, en date du 13 juin 2008,

3. PERMIRA EUROPE III GMBH & Co. KG, une limited partnership allemande enregistrée au registre de commerce du tribunal de Munich sous le numéro HRA 82707 suivant les dispositions du code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch), représentée par son managing limited partner PERMIRA EUROPE III G.P. L.P., une limited partnership enregistrée à Guernesey suivant le Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995, représentée par son general partner PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, en date du 13 juin 2008,

4. PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, représentée par son administrateur PERMIRA EUROPE III G.P. LIMITED avec siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, en date du 13 juin 2008,

5. PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, représentée par son fiduciaire PERMIRA NOMINEES LIMITED avec siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Guernesey, en date du 13 juin 2008,

6. DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, une partnership allemande, représentée par son managing partner, avec siège social au Gropiusplatz 10, 70563 Stuttgart, Allemagne, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg et Stuttgart, en date du 13 juin 2008.

7. DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR, une partnership allemande, représentée par son managing partner, avec siège social au Gropiusplatz 10, 70563 Stuttgart, Allemagne, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg et Stuttgart, en date du 13 juin 2008.

8. DUG MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR, une partnership allemande, représentée par son managing partner, avec siège social au Eichenring 1, 16727 Oberkrämer OT Eichstädt, Allemagne, ici représentée par Raymond Thill, précité, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 13 juin 2008.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes, représentant plus des trois quarts du capital social, ont requis le notaire soussigné d'acter que:

- les prénommés sont tous associés de "TELCO HOLDING S.à.r.l." une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 99.920, constituée suivant acte notarié du notaire Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 519 daté du 18 mai 2004 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois dont la dernière modification a été faite par Maître Martine Schaeffer, notaire ayant résidence à Luxembourg, en date du 27 Mai 2008, non encore publiée au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

- Le capital social de la Société est fixé à un million sept cent quatre-vingt-treize mille euro (EUR 1.793.000) divisé en cent soixante-dix-neuf million trois cent mille (179.300.000) parts sociales de classe A, ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) chacune.

- L'ordre du jour de l'assemblée est comme suit:

Ordre du jour:

1. Décision de racheter à leur valeur nominale et d'annuler les parts sociales suivantes:

(i) 30.000 parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) détenues par la Société;

(ii) 2.890.267 parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) détenues par la Société via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR; et

(iii) 432.500 parts sociales de classe A ayant une valeur nominale d'un cent d'euro (EUR 0,01) détenues par la Société via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR;

et d'approuver la subséquente annulation de ces parts sociales par tous les associés.

2. Réduction du capital social de la Société, résultant de l'annulation des parts sociales citées dans le premier point de l'ordre du jour, d'un montant total de trente-trois mille cinq cent vingt-sept euros et soixante-sept cents (EUR 33.527,67) de sorte à ramener le capital social d'un million sept cent quatre-vingt-treize mille euros (EUR 1.793.000) à un montant d'un million sept cent cinquante-neuf mille quatre cent soixante deux euros et trente trois cents (EUR 1.759.472,33).

3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

4. Confirmation par DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR et DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR que suite au rachat et l'annulation de leurs parts sociales dans la Société référencés au point 1 et des intérêts de participation de la Société dans chacune d'elles, elles n'auront plus de créance envers la Société en ce qui concerne le rachat de leurs parts sociales dans la Société.

Ceci ayant été exposé, les associés prénommés de la Société, représentant l'intégralité du capital de la Société, requièrent désormais le notaire instrumentant de prendre acte des décisions suivantes:

Première résolution

Les associés décident à l'unanimité de réduire le capital social de la Société d'un montant total de trente-trois mille cinq cent vingt sept euros et soixante-sept cents (EUR 33.527,67) par le rachat et l'annulation de trois millions trois cent cinquante-deux mille sept cent soixante-sept (3.352.767) parts sociales de classe A détenues actuellement de la façon suivante:

(i) 30.000 parts sociales de classe A détenues par la Société;

(ii) 2.890.267 parts sociales de classe A détenues par la Société via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR; et

(iii) 432.500 parts sociales de classe A détenues par la Société via DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR.

Deuxième résolution

En conséquence de la précédente résolution, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est modifié et aura la teneur comme suit:

" **Art. 5. § 1.** Le capital social de la Société est fixé à un million sept cent cinquante neuf mille quatre cent soixante douze euros et trente-trois cents (EUR 1.759.472,33) divisé en cent soixante-quinze millions neuf cent quarante-sept mille deux cent trente-trois (175.947.233) parts sociales de classe A, ayant une valeur nominale d'un cent d'Euro (EUR 0,01) chacune, toutes entièrement libérées et souscrites."

Troisième résolution

Chacune de DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS GbR et DEBITEL MANAGEMENT BETEILIGUNGS ZWEI GbR confirment que suite au rachat et l'annulation de leurs parts sociales dans la Société référencés dans la première résolution et des intérêts de participation de la Société dans chacune d'elles, elles n'auront plus de créance envers la Société en ce qui concerne le rachat de leurs parts sociales dans la Société.

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à mille cinq cents (1.500,-) euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une traduction française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 juin 2008. LAC/2008/25712. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008085415/5770/215.

(080097666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Pariter Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.951.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008085455/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01035. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Arches Finance SA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 50.070,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 124.597.

L'an deux mille huit, le 31 jour du mois de mai, par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Arches Finance S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social sis 15, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.597 (la Société).

La Société a été constituée par acte de scission le 27 décembre 2006 reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, résidant alors à Mersch, lequel acte a été enregistré au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 702 du 25 avril 2007. Les statuts ainsi que la dénomination ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 4 avril 2008, en voie de publication au Mémorial C.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Régis Meister employé de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Yves Cacclin, employé de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Odette CESARI, directrice des Investissements, demeurant professionnellement à Tour Axa à Nanterre.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le Bureau.

Le Bureau étant ainsi constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I. les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux ressortent d'une liste de présence, signée par les actionnaires et/ou les mandataires des actionnaires représentés en vertu de procurations émises par ces derniers et les membres du Bureau. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés et par le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes minutes;

II. il résulte de cette liste de présence que les 50.070 actions de classe A et B représentant l'intégralité du capital social souscrit d'un montant de EUR 50.070 de la Société sont présentes ou représentées à la présente Assemblée. Les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour antérieurement à l'Assemblée. L'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation. L'Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, indiqués ci-après;

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Décision d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital social de la Société, dans les limites du capital autorisé, par l'émission d'actions de classe A ou l'émission d'actions de classe B sous forme nominative au pair comptable avec, le cas échéant, le paiement d'une prime d'émission;

Décision d'augmenter le capital autorisé de EUR 1.100.000.00 (un milliard et cent millions d'euros) jusqu'à un montant de EUR 1.500.000.000 (un milliard et cinq cent millions d'euros);

Modification subséquente de l'article 5 des Statuts;

2. Décision d'autoriser le conseil d'administration de la Société à émettre des bons de souscription d'actions de classe A (Warrants);

3. Décision d'autoriser le conseil d'administration de la Société à émettre un prêt convertible en actions de classe B pour un montant d'environ EUR 200.000.000;

4. Décision d'autoriser le conseil d'administration de la Société à émettre des obligations convertibles en actions de classe B pour un montant d'environ 1.000.000.000 EUR;

5. Nomination d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires de la Société;

6. Modification des cinquième et sixième paragraphes de l'article 11 des Statuts;

7. Insertion après le 9ème paragraphe de l'article 12 des Statuts d'un dixième paragraphe et modification de l'article 16 des Statuts;

8. Nomination du réviseur de la Société;

IV. Après délibération, l'Assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration à augmenter le capital social de la Société par voie d'émission d'actions de classe A ou de classe B dans les limites du capital autorisé, en augmentant le montant du capital autorisé existant,

lequel capital autorisé sera dorénavant fixé à EUR 1.500.000.000 avec, le cas échéant, le paiement d'une prime d'émission, courant à partir de ce jour et se terminant le 30 mai 2013, le tout dans les mêmes termes et conditions que ceux fixés antérieurement.

L'article 5 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 50.070 (cinquante mille soixante-dix euros) représenté par 50.000 (cinquante mille) actions ordinaires de classe A sous forme nominative sans désignation de valeur nominale (les Actions de Classe A) et 70 (soixante-dix) actions ordinaires de classe B sous forme nominative sans désignation de valeur nominale (les Actions de Classe B).

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté au moyen de la technique du capital autorisé. Le capital social autorisé de la Société est fixé à EUR 1.500.000.000 (un milliard et cinq cent millions d'euros), et le Conseil d'Administration est autorisé à émettre, dans les limites du capital social autorisé, des Actions de Classe A et/ou des Actions de Classe B assorties, le cas échéant, d'une prime d'émission. Le Conseil d'Administration a le pouvoir et l'autorité de procéder à une telle augmentation de capital durant une période de 5 ans en ce compris du 31 mai 2008 au 30 mai 2013.

Le capital social souscrit de la Société ne peut être augmenté (autrement qu'au moyen de la technique du capital autorisé) ou réduit que par une résolution prise à l'unanimité de tous les actionnaires réunis en Assemblée Générale extraordinaire.

Suite à l'augmentation du capital social dans les limites du capital social autorisé, le premier paragraphe de l'article 5 est à amender de manière à refléter une telle augmentation. Le Conseil d'Administration va faire, ou autoriser toute personne à faire, toutes les démarches nécessaires en vue de la réalisation et de la publication d'un tel amendement.

En vertu de l'article 32-3(5) de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la Loi sur les Sociétés de 1915), le Conseil d'Administration a le pouvoir et l'autorité de renoncer à, ou de limiter, tout droit préférentiel de souscription des actionnaires existants durant la période susmentionnée de cinq ans.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura procédé à une augmentation de capital telle qu'autorisée ci-dessus, le présent article des Statuts se trouvera modifié de manière à refléter l'augmentation intervenue, et cette modification sera constatée dans la forme légalement prescrite par le Conseil d'Administration ou par toute personne mandatée par lui à ces fins."

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société à émettre des bons de souscription d'actions de classe A (Warrants) jusqu'à 2.000.000 (deux millions) d'actions de classe A;

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société à émettre un prêt convertible en actions de classe B pour un montant d'environ 200.000.000 EUR.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société à émettre des obligations convertibles en actions de classe B pour un montant d'environ 1.000.000.000 EUR.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide:

- (i) de révoquer le mandat de Jean-Patrick Tran-Phat en tant qu'administrateur de la Société;
- (ii) de lui donner quitus pour l'exécution de son mandat; et
- (iii) de nommer Laurent Cézard comme administrateur de la Société pour un mandat de 6 (six) ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle de la Société devant se tenir en 2014, de sorte à ce que la composition du conseil d'administration de la Société soit à partir de la date d'aujourd'hui la suivante:
 - Régis Meister, né le 3 janvier 1961 à Bettendorf (France), employé de banque, ayant son adresse professionnelle sis 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg;
 - Yves Cacclin, né le 17 septembre 1969 à Villerupt (France), employé de banque, ayant son adresse professionnelle sis 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg; et
 - Laurent Cézard, né le 13 mars 1969 à Suresnes, Head of Business Development, ayant son adresse personnelle 27, rue Pierre Demours, F-75017 Paris.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier les cinquième et sixième paragraphes de l'article 11 des Statuts pour leur donner le teneur suivante:

«En cas de pluralité d'actionnaires, deux (2) administrateurs doivent être obligatoirement choisis parmi les candidats proposés par l'Actionnaire Majoritaire et un (1) administrateur doit être obligatoirement choisi parmi les candidats proposés par l'Actionnaire Minoritaire. L'Actionnaire Majoritaire est défini comme l'actionnaire ayant la majorité des droits de vote, ou à défaut les droits de vote les plus importants parmi tous les actionnaires, l'Actionnaire Minoritaire est défini comme l'actionnaire ayant le plus grand nombre de droits de vote parmi les actionnaires minoritaires, et qui n'est pas considéré comme l'Actionnaire Majoritaire en application des dispositions ci-dessus.

Dans l'hypothèse où un administrateur doit être nommé au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale, l'Actionnaire Majoritaire ou l'Actionnaire Minoritaire, selon le cas, doit présenter une liste de candidats à l'Assemblée Générale (respectivement, la Liste Majoritaire et la Liste Minoritaire). La Liste Majoritaire doit comprendre le nom de 4 (quatre) personnes et la Liste Minoritaire doit comprendre le nom de 2 (deux) personnes.»

Septième résolution

L'Assemblée décide d'insérer après le 9^{ème} paragraphe de l'article 12 des Statuts un dixième paragraphe ayant la teneur suivante:

«Tout administrateur peut décider de distribuer la prime d'émission attachée aux actions de la Société et de sa mise en paiement; à cet effet, le Conseil d'Administration donnera dans les meilleurs délais mandat exprès à tout administrateur de convoquer une assemblée générale extraordinaire appelée à ratifier cette décision de distribution, cette ratification devant se faire par une résolution prise à l'unanimité de tous les actionnaires réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et la mise en paiement de la distribution de la prime d'émission ne pourra intervenir qu'après cette ratification.»

L'Assemblée décide de modifier l'article 16 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La Société est engagée en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou dans le cas du 10^{ème} paragraphe de l'article 12 des Statuts par la signature d'un seul administrateur (ii) la signature de l'Administrateur Unique dans l'hypothèse d'un administrateur unique ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.»

84939

Huitième résolution

L'Assemblée décide de nommer PricewaterhouseCoopers S.à.r.l, sis 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, comme réviseur de la Société pour une durée de 6 ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui sera supporté par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à EUR 2.000.-.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. MEISTER, Y. CACCLIN, O. CESARI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 5 juin 2008, LAC/2008/22788. — Reçu douze Euros (12.-).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/06/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008085432/208/149.

(080097483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Sofinimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.402.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008085452/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01043. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Callista Lux, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.700,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.672.

In the year two thousand and eight, on the 30th of May.

Before Maître Jacques DELVAUX, the undersigned notary residing in Luxembourg.

Has appeared:

- HYPERION CONSULTANTS, a Panama public limited liability company, having its registered office located in Mossfon Building, 2nd Floor, East 54th Street, PO Box 0832-0886 WTC Panama, Republic of Panama, Microjacket 553042, document 1074753, hereby duly represented by M. Luc WITTNER, employee, residing professionally in 48, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1300 Luxembourg by virtue of a proxy issued in Panama on May, 26th, 2008.

This proxy shall remain attached hereto to be registered together with this deed.

The undersigned, acting in its capacity of sole member of the Luxembourg private limited liability company "CALLISTA LUX", having its registered office located in L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, (hereinafter referred to as «the Company»), whose Luxembourg RCS registration is in process and duly incorporated on the 30th of May 2008, before the aforementioned notary further to an Incorporation Deed not yet published,

has requested the aforementioned notary to pass the resolutions as follows:

First resolution

The sole member decides to increase the share capital for an aggregate amount of EUR 15.200,- (fifteen thousand two hundred euros), in order to increase the current amount of the Company's share capital of EUR 12.500,- (twelve thousand five hundred euros) up to EUR 27.700,- (twenty-seven thousand seven hundred euros) through the issue of 152 (one hundred and fifty-two) new units of a par value of EUR 100,- (one hundred euros) each, giving each the same rights and obligations as those outstanding at the date hereof, to be subscribed by means of a payment in an aggregate amount of

EUR 15.200,- (fifteen thousand two hundred euros), to be paid partly up to amount of 15.190 Euros by means of a contribution in kind consisting in 49 (forty-nine) shares of the Luxembourg public limited liability company SANLORENZO ADRIA EAST S.A. having its registered office located in L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte and duly registered with Luxembourg R.C.S. under the number B 132.470 as described further here below and for the balance by means of a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 10,- (ten euros).

Second resolution

Transferor's statement - Subscription - Payment

- Mr Luc WITTNER, as identified here above, acting in her capacity of duly authorized proxy holder of the sole member, has confirmed to subscribe fully 152 (one hundred and fifty-two) newly issued units to be paid up partly by means of a EUR 10,- (ten euros) contribution in cash and partly by means of the aforementioned contribution in kind in an aggregated amount of EUR 15.190,- (fifteen thousand one hundred and ninety euros):

Description of the contribution in kind

The contribution in kind shall consist of the full and entire legal ownership title of 49 (forty-nine) shares of the Luxembourg public limited liability company SANLORENZO ADRIA EAST S.A. having its registered office located in L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte and duly registered with Luxembourg R.C.S. under the number B 132.470, in an aggregate amount of EUR 15.190,- (fifteen thousand one hundred and ninety euros) (hereinafter referred to as «the Shares»). The board of managers of the Company has estimated the value of this contribution in kind at EUR 15.190,- (fifteen thousand one hundred and ninety euros). This value is equal to the aggregate par value of the Shares (namely 310,- EUR each).

Evidence of the value of the contribution

The value of the Shares is based on a report of the board of managers of the Company showing the current value and the existence of the Shares as well as their fair value according to the current market situation and the transfer of the shares to the company is realized by the production of the certificate representing the transferred shares. Further more 10 EUR in cash have been transferred to the Company evidenced by Bank certificate.

Effective transfer of the Shares

The appearing party certifies that:

- the Shares may be transferred to the Company;
- the Shares are free including, without limitation, from any pre-emption rights or otherwise according to which any person is entitled to acquire the Shares;
- the transfer of the Shares is in force from the date hereof without reserve;
- all other conditions will be completed in the relevant States in order to implement the legal transfer of the Shares and bind upon validly the third parties;
- the Shares are estimated currently at EUR 15.190,- (fifteen thousand one hundred and ninety euros).

Board of managers:

Maitre Michael DANDOIS, acting in his capacity of manager of the Company, has then appeared in order to certify the resolutions taken by the board of managers of the Company in respect of the approval of the aforementioned valuation.

In counterpart of this contribution, the Company shall issue one 152 (one hundred and fifty-two) new units of a par value of EUR 100,- (one hundred euros) each, for the benefit of HYPERION CONSULTANTS as identified here above.

The sole member then decides to accept the relevant subscriptions and the related payments.

Third resolution

Further to the aforementioned statements and resolutions, while the transfer of the contribution in kind has been completed, the sole member decides to amend 5.1 of article 5 of the articles of association as follows:

"«5.1. The Company's corporate capital is fixed at twenty-seven thousand and seven hundred euros (EUR 27,700.-) represented by two hundred and seventy-seven (277) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all subscribed and fully paid-up"."

Estimated expenses

The costs, expenses, compensations or charges, under any form whatsoever, that are owed by the Company or due by it in relation with this share capital increase, amount approximately at EUR 1,000.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente mai.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

- HYPERION CONSULTANTS, la société anonyme de droit panaméen, ayant son siège social situé à Mossfon Building, 2nd Floor, East 54th Street, PO Box 0832-0886 WTC Panama, République de Panama, Microjacket 553042, document 1074753, ici représentée par M. Luc WITTNER, employé privé, demeurant professionnellement au 48, bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1300 Luxembourg en vertu d'une procuration délivrée à Panama le 26 mai 2008.

Laquelle procuration restera annexée aux présentes aux fins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "CALLISTA LUX", ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, (ci-après «la Société»), en cours d'inscription au R.C.S. de Luxembourg et constituée suivant acte reçu ce jour, le 30 mai 2008 et avant les présentes, par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg acte non encore publié au Mémorial C,

requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social émis à concurrence d'un montant de EUR 15.200,- (quinze mille deux cents euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 27.700,- (vingt-sept mille sept cents euros) par l'émission de 152 (cent cinquante-deux) parts nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, disposant chacune des mêmes droits et obligations que les parts existantes, à souscrire moyennant paiement d'un montant de EUR 15.200,- (quinze mille deux cents euros), le montant total devant être partiellement libéré jusqu'à concurrence de 15.190 Euros par un apport en nature consistant en 49 (quarante-neuf) actions de la société anonyme de droit luxembourgeois SAN LORENZO ADRIA EAST S.A. ayant son siège social situé à L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte et inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 132.470 telles que décrites ci-dessous et pour le solde par un apport en numéraire à hauteur de EUR 10,- (dix euros).

Deuxième résolution

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

- M. Luc WITTNER, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé unique, a déclaré souscrire les 152 (cent cinquante deux) parts nouvelles libérées partiellement par l'apport en numéraire à hauteur de EUR 10,- (dix euros) et par l'apport en nature décrit ci-après à hauteur d'un montant de EUR 15.190,- (quinze mille cent quatre-vingt-dix euros):

Description de l'apport en nature

L'apport en nature consiste en la pleine et entière propriété de 49 (quarante-neuf) actions de la société anonyme de droit luxembourgeois SAN LORENZO ADRIA EAST S.A. ayant son siège social situé à L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte et inscrite au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 132.470 pour un montant total de EUR 15.190,- (quinze mille cent quatre-vingt-dix euros) (ci-après désignée comme «les Actions»), cet apport étant évalué par le conseil de gérance de la Société à un montant de EUR 15.190,- (quinze mille cent quatre-vingt-dix euros) correspondant à leur valeur nominale (soit 310,- EUR chacune).

Preuve de l'existence de l'apport

La valeur des Actions est basée sur une copie du rapport du conseil de gérance de la Société attestant du montant actuel et de l'existence des Actions ainsi que de leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché et la preuve du transfert des actions est donnée par la production du certificat représentatif des actions au porteur apporté. De plus 10 EUR en espèce ont été transférés à la société suite à un certificat bancaire.

Réalisation effective de l'apport

Le comparant déclare que:

- les Actions sont transmissibles à la Société;
- les Actions sont libres de tout droit de préemption ou de tout autre droit en vertu duquel une personne pourrait avoir le droit d'acquérir les Actions;
- le transfert des Actions est effectif à la date de ce jour sans réserve;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, aux fins d'effectuer le transfert de propriété et de le rendre effectif partout et vis-à-vis des tiers;
- les Actions valent actuellement EUR 15.190,- (quinze mille cent quatre-vingt-dix euros).

Intervention du conseil de gérance

Est alors intervenu Maître Michael DANDOIS, en sa qualité de gérant de la Société, présentant les résolutions du conseil de gérance de la Société ayant approuvé l'évaluation décrite ci-dessus.

En contrepartie de cet apport, la Société émettra 152 (cent cinquante-deux) parts nouvelles, d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune à la société HYPERION CONSULTANTS pré-mentionnée.

L'associé unique décide alors d'accepter lesdites souscription et libération.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'assemblée décide de modifier la section 5.1 de l'article 5 des statuts comme suit:

"5.1. Le capital social de la Société est fixé à la somme de VINGT-SEPT MILLE SEPT CENTS euros (27,700.- EUR) représenté par deux cent soixante dix-sept (277) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune»."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ EUR 1.000,-.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leur prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec nous, notaire le présent acte en original.

Signé: L. WITTNER, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 5 juin 2008, LAC/2008/22786. — Reçu soixante-seize Euros (EUR 76.-).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/06/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008085431/208/164.

(080097928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

**Hans-Böckler-Strasse S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à.r.l.).**

Capital social: EUR 3.009.175,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 121.558.

In the year two thousand eight, on the twelfth of June,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1/ VastNed Offices/Industrial N.V., a listed stock corporation existing under the laws of The Netherlands and having its registered office at Max Euwelaan 1, 3062 MA Rotterdam, The Netherlands, registered in the commercial register of Kamers van Koophandel under dossier number 24265100,

2/ Hans-Böckler-Straße GmbH & Co. KG, a private limited liability partnership (Kommanditgesellschaft) existing under the laws of the Federal Republic of Germany and having its office at Hasengasse 10, 60311 Frankfurt am Main, Germany, not yet registered in the commercial register of the local court of Frankfurt am Main,

both hereinafter represented by Ms Peggy Germaine Deraedt, legal counsel, residing at Max Euwelaan 1, 3062 MA Rotterdam, The Netherlands,

by virtue of two proxies given in Rotterdam (The Netherlands) on 11 June 2008, such proxies will remain annexed hereto and registered with this deed,

Such appearing parties, through their proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the shareholders of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg under the name of "TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à r.l." (the "Company"), having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.558, which was incorporated by a deed of the undersigned notary, dated October 23rd, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2382 of December 21st, 2006, and which articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of December 28th, 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 486 of March 29th, 2007.

II. The Company's share capital is fixed at three million nine thousand one hundred and seventy-five Euro (EUR 3,009,175.-) represented by one hundred twenty thousand three hundred and sixty-seven (120,367) shares of twenty-five (EUR 25.-) each.

III. The agenda is the following:

Agenda

1. Decision to change the Company's name from TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à r.l. to Hans-Böckler-Strasse S.à r.l.;
2. Amendment of Article 4 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above decision;
3. Transfer of the registered office of the Company from Senningerberg to Luxembourg;
4. Amendment of Article 5 first paragraph of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above decision;
5. Decision to fix the address of the Company.

The appearing parties, representing the entire share capital, unanimously took the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to change the Company's name from TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à r.l. to Hans-Böckler-Strasse S.à r.l.

Second resolution

Pursuant to the above change of name, the shareholders resolve to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The Company will have the name Hans-Böckler-Strasse S.à r.l.»

Third resolution

The shareholders resolve to transfer the registered office of the Company from Senningerberg to Luxembourg.

Fourth resolution

The shareholders resolve to amend article 5 first paragraph of the Company's articles of incorporation, to give it the following wording:

«**Art. 5. first paragraph.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

Fifth resolution

The shareholders resolve to fix the address of the Company's registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, payments or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

Made in Senningerberg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le douze juin

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1/ VastNed Offices/Industrial N.V., une société anonyme cotée existant en vertu du droit Néerlandais, ayant son siège social au Max Euwelaan 1, 3062 MA Rotterdam, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre commercial de Kamers van Koophandel sous le numéro de dossier 24265100,

2/ Hans-Böckler-Straße GmbH & Co. KG, une société en commandite (Kommanditgesellschaft) existent en vertu des lois de la République Fédérale d'Allemagne, ayant son siège social au Hasengasse 10, 60311 Francfort sur Main, Allemagne, non encore enregistrée auprès du registre de la cour locale de Francfort sur Main,

ici représentées par Mme Peggy Germaine Deraedt, conseiller juridique, ayant son adresse professionnelle au Max Euwelaan 1, 3062 MA Rotterdam, Pays-Bas,

en vertu de deux procurations données à Rotterdam (Pays-Bas) le 11 juin 2008, lesquelles demeureront annexées au présent acte pour y être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à r.l." (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.558, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 Octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2382, en date du 21 décembre 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 486, en date du 29 mars 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à trois millions neuf mille cent soixante-quinze Euro (EUR 3.009.175,-), divisé en cent vingt mille trois cent soixante-sept (120.367) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'agenda est le suivant:

Agenda

1. Changement de la dénomination de la Société de TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à r.l. en Hans-Böckler-Strasse S.à r.l.;

2. Modification de l'article 4 des statuts de la Société suite à la décision ci-dessus;

3. Transfert du siège social de la Société de Senningerberg à Luxembourg;

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société suite à la décision ci-dessus;

5. Décision de fixer le siège social de la Société.

Les comparants, représentant la totalité du capital social, prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la Société de TS Nautilus (Hans-Böckler-Strasse) S.à r.l. en Hans-Böckler-Strasse S.à r.l.

Deuxième résolution

Suite au changement de la dénomination ci-dessus, les associés décident de modifier l'article 4 des statuts de la société pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a comme dénomination "Hans-Böckler-Strasse S.à r.l.»

Troisième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société de Senningerberg à Luxembourg.

Quatrième résolution

Suite au transfert de siège ci-dessus, les associés décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. premier paragraphe.** Le siège social est établi à Luxembourg.»

Cinquième résolution

Les associés décident de fixer l'adresse du siège social de la société au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euro (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: P.G. Deraedt, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juin 2008, LAC/2008/24706. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008085407/211/134.

(080097476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Exel Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 112.525,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 86.641.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EXEL LUXEMBOURG 2 SARL

Services Généraux de Gestion

Agent domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2008085516/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01624. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080097012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Innisfree F3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.742.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the tenth of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Innisfree Nominees Ltd. with registered office at 7th Floor, Abacus House, 33 Gutter Lane, London EC2V 8AS, United Kingdom and registered under number 3565361 here represented by Mr. Régis Galiotto, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 9 June 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

Chapter I. - Form, name, registered office, object, duration

Art. 1. Form - corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "Innisfree F3 S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will

remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means including real estate related investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by:

1. Twelve thousand four hundred and ten (12,410) ordinary shares (the "Ordinary Shares"),
 2. Ten (10) class "A" shares (the "Class A Shares"),
 3. Ten (10) class "B" shares (the "Class B Shares"),
 4. Ten (10) class "C" shares (the "Class C Shares"),
 5. Ten (10) class "D" shares (the "Class D Shares"),
 6. Ten (10) class "E" shares (the "Class E Shares"),
 7. Ten (10) class "F" shares (the "Class F Shares"),
 8. Ten (10) class "G" shares (the "Class G Shares"),
 9. Ten (10) class "H" shares (the "Class H Shares"),
 10. Ten (10) class "I" shares (the "Class I Shares"),
- with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The Class A to I Shares are together referred to as the "Specific Class of Shares" and the Ordinary Shares and shares of Specific Class of Shares are together referred to as the "Shares".

5.2 The features of the different classes of Shares are outlined in the present Articles.

5.3 In addition to the share capital, the Company shall have share premium accounts, one for each class of Shares, into which any premium paid on any class of Shares is transferred and the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to. The share premium accounts are at the free disposal of the Shareholders without prejudice to article 15.3.

5.4 The Company shall also have freely available reserve accounts (each, a "Reserve Account"), one for each class of Shares, the balance on which each corresponding holder(s) has exclusive entitlement to. The Reserve Accounts are at the free disposal of the Shareholders without prejudice to article 15.3.

5.5 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the applicable legal principles and the present Articles.

5.6 In the case of repurchase and cancellation of Shares, such repurchase and cancellation shall be made in respect of one or more entire classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es) of Shares. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares, such class of Shares gives right to the holder(s) thereof, (i) firstly, to the nominal value of such class of Shares plus the amount of the share premium allocated to such class of Shares in the relevant class of share premium account and the amount of the funds allocated to the relevant Reserve Account, and (ii) secondly, to any funds arising from each connected Specific Asset (as defined under clause 15) at the disposal of the Company in excess of the amounts under (i) above to the extent that they are freely distributable in accordance with the Law and the Articles as determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of Shareholders on the basis of the relevant interim accounts (the sum of such amounts being the "Cancellation Value"). Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class of Shares, the Cancellation Value shall become due and payable by the Company.

5.7 The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers"). The Board of Managers may be composed of class A managers and class B managers.

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by one class A manager and one class B manager.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one class A manager and one class B manager may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, one class A manager and one class B manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. Any Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by one class A Manager and one class B Manager.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV. - General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 1st April and ends on the 31st March of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be compulsorily allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital of the Company.

15.2 The general meeting of Shareholders shall allocate the annual profit or loss as follows:

15.2.1 Each class of Shares shall confer on the holder(s) of such class the right to participate in profits of the Company arising from any asset whose acquisition by the Company (or any entity in which the Company has an interest) was funded (in whole or in part) by the subscription proceeds corresponding to such class of Shares (such asset being a "Specific Asset" in relation to such class of Shares) and all losses relating to a Specific Asset shall be attributable only to the corresponding Shares class (and to no other class of Shares).

15.2.2 Each year, the Company shall determine the profit and loss attributable to each Specific Class of Shares for accounting and tax purposes as if each Specific Asset to which they refer were the sole investment held by the Company (each, a "Specific Profit and Loss Account"). All expenses and incomes connected to a Specific Asset shall be credited to or debited from the corresponding Specific Profit and Loss Account.

15.2.3 The balance of each Specific Profit and Loss Account shall then be allocated to the corresponding Reserve Account.

15.2.4 If and insofar that legal reserves have to be formed or their balances have to be increased by the Company in any financial year, the positive balances of the Specific Profit and Loss Accounts shall be used for this purpose. If and insofar as is possible, such a reserve shall be formed or increased to the charge of each Specific Profit and Loss Account in proportion to the percentage representing the positive balance of each Specific Profit and Loss Account over the profit shown by the annual accounts.

15.2.5 If and insofar that a legal reserve becomes available for distribution, the amount released shall be added to the Specific Profit and Loss Account(s) against which the legal reserve was formed or increased.

15.2.6 Dividends may be paid out of each Specific Profit and Loss Account and out of the share premium account corresponding to the Specific Class of Shares concerned and out of the Reserve Account corresponding to the Specific Class of Shares concerned only to the holders of the Specific Class of Shares concerned.

15.2.7 The Ordinary Shares shall confer upon the holder(s) the remainder of the Company's profit for any given financial year, but no dividends will be paid to the holder(s) of the Ordinary Shares until all rights to dividends of the holder(s) of the Specific Class of Shares of the current year have been paid.

15.2.8 Distribution shall be done by virtue of a resolution of the general meeting of Shareholders.

15.2.9 In any case, dividends can only be distributed and Shares redeemed to the extent that the Company has distributable sums within the meaning of the Law.

15.3 Notwithstanding the preceding provisions, the sole manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on each class of Shares to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed shall be determined in accordance with the present article 15 and may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 March 2009.

Subscription - payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

Innisfree Nominees Ltd	Twelve thousand four hundred and ten (12,410) Ordinary Shares, Ten (10) Class A Shares, Ten (10) Class B Shares, Ten (10) Class C Shares, Ten (10) Class D Shares, Ten (10) Class E Shares, Ten (10) Class F Shares, Ten (10) Class G Shares, Ten (10) Class H Shares, Ten (10) Class I Shares,
Total:	<u>12,500 Shares</u>

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 2,000.- Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as Managers of the Company for an undetermined period.

Tim Kashem, professionally residing at 7th Floor, Abacus House, 33 Gutter Lane, London EC2V 8AS, United Kingdom, fund manager as class A manager,

Milton Fernandes, professionally residing at 7th Floor, Abacus House, 33 Gutter Lane, London EC2V 8AS, United Kingdom, fund manager as class A manager,

Wim Rits, professionally residing at 46 A, av. Kennedy, L-1855 Luxembourg, private employee as class B manager, and

Gérald Welvaert, professionally residing at 46 A, av. Kennedy, L-1855 Luxembourg, private employee as class B manager.

2) The Company shall have its registered office at 46 A, av. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Innisfree Nominees Ltd. ayant son siège social au 7th Floor, Abacus House, 33 Gutter Lane, Londres EC2V 8AS, Royaume Uni et immatriculé sous le numéro 3565361 ici représenté par M. Régis Galiotto, habitant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 9 Juin 2008.

Laquelle procuration paraphée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte comme suit des statuts d'une société à responsabilité limitée:

Titre I^{er} .- Forme, nom, siège social, objet, durée

Art. 1^{er}. Forme - dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Innisfree F3 S.à r.l." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer la détention de ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens y compris des investissements liés à l'immobilier.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment mais non limitativement, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec, ou de souscrire à ou acquérir tout instrument de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cent Euros (EUR.12.500,-) représenté par:

1. Douze mille quatre cent dix (12,410) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»),
 2. Dix (10) parts sociales de catégorie «A» (les «Parts Sociales de Catégorie A»),
 3. Dix (10) parts sociales de catégorie «B» (les «Parts Sociales de Catégorie B»),
 4. Dix (10) parts sociales de catégorie «C» (les «Parts Sociales de Catégorie C»),
 5. Dix (10) parts sociales de catégorie «D» (les «Parts Sociales de Catégorie D»),
 6. Dix (10) parts sociales de catégorie «E» (les «Parts Sociales de Catégorie E»),
 7. Dix (10) parts sociales de catégorie «F» (les «Parts Sociales de Catégorie F»),
 8. Dix (10) parts sociales de catégorie «G» (les «Parts Sociales de Catégorie G»),
 9. Dix (10) parts sociales de catégorie «H» (les «Parts Sociales de Catégorie H»),
 10. Dix (10) parts sociales de catégorie «I» (les «Parts Sociales de Catégorie I»),
- ayant chacune une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-).

Les parts sociales de Catégorie A à I sont ci-après reprises comme les «Parts Sociales de Catégorie Spécifique» et les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales de Catégories Spécifiques sont ci-après reprises comme les «Parts Sociales».

5.2 Les caractéristiques des différentes catégories de Parts Sociales sont détaillées dans ces Statuts.

5.3 En plus du capital social, la Société aura des comptes de prime d'émission, un pour chaque catégorie de Parts Sociales sur lesquels toute prime d'émission payée pour toute catégorie de Parts Sociales sera transférée et dont chaque détenteur a un droit exclusif. Les comptes de prime d'émission sont à la libre disposition des actionnaires sans préjudice de l'article 15.3.

5.4 La Société aura également des comptes de réserves disponibles (chacun, un «Compte de Réserve»), un pour chaque catégorie de Parts Sociales, dont chaque détenteur a un droit exclusif. Les Comptes de Réserve sont à la libre disposition des actionnaires sans préjudice de l'article 15.3.

5.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites prévues par la Loi et les présents Statuts.

5.6 En cas de rachat et d'annulation des Parts Sociales, un tel rachat et une telle annulation se feront, relative à une ou plusieurs catégories de Parts Sociales, par voie de rachat ou d'annulation de l'ensemble des Parts Sociales émises dans la (les) catégorie(s) de Parts Sociales concernée(s). En cas de réduction du capital social suite au rachat et à l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales, cette catégorie de Parts Sociales donnera droit au(x) détenteur(s) de celles-ci, (i) premièrement, à la valeur nominale d'une telle catégorie de Parts Sociales plus le montant de la prime d'émission allouée

à cette catégorie de Parts Sociales dans le compte de prime d'émission correspondant ainsi que le montant des fonds alloués au Compte de Réserve correspondant, et (ii) deuxièmement, aux fonds découlant de chaque Élément d'Actif Spécifique (tel que défini sous la clause 15) à la disposition de la Société en supplément des montants dont il est fait référence sous (i) dans la mesure où ces fonds sont librement distribuables conformément à la Loi et les présents Statuts et tels que déterminés par le Conseil de Gérance et approuvés par l'assemblée générale des Associés sur base d'un bilan intérimaire (la somme de ce montant étant la «Valeur d'Annulation»). Après le rachat et l'annulation des Parts Sociales des catégories de Parts Sociales concernées, la Valeur d'Annulation sera exigible et due par la Société.

5.7 Le capital social peut être modifié à tout moment par l'accord d'une majorité d'associés représentant au moins trois quart du capital social.

Art. 6. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance»). Le Conseil de Gérance peut être composé de gérant A et de gérant B.

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par un gérant A et un gérant B.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un gérant A et un gérant B peu(ven)t déléguer ses (leurs) pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un gérant A et un gérant B détermine(ent) les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire ad hoc, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux exigences et formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via la vidéo ou le téléphone.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par un gérant A et un gérant B.

12.8 Des extraits seront certifiés par tout Gérant ou toute personne nommée par tout gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises lors des réunions convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises qu'à la condition que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement alloués pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés doit allouer les profits et pertes comme suit:

15.2.1 Chaque catégorie de Parts Sociales conférera au détenteur de cette catégorie le droit de participer aux profits de la Société découlant de tout actif dont l'acquisition par la Société (ou toute entité dans laquelle la Société a un intérêt) a été financée (entièrement ou partiellement) à partir des produits de la souscription à cette catégorie de Parts Sociales (cet actif étant l'"Actif Spécifique" relatif à la catégorie de Parts Sociales) et toutes pertes relatives à un Actif Spécifique seront attribuées uniquement à la catégorie de Parts Sociales correspondante (et à aucune autre catégorie de Parts Sociales).

15.2.2 Chaque année, la Société doit déterminer les profits et pertes attribuables aux Parts Sociales pour des raisons comptables et fiscales, comme si chaque Actif Spécifique auquel ils se rapportent était le seul investissement détenu par la Société (le «Compte de Résultats de Spécifique»). Toutes les dépenses et revenus liés aux Actifs Spécifiques doivent être crédités ou débités du Compte de Résultats Spécifique correspondant.

15.2.3 Le solde de chaque Compte de Résultats Spécifique devra ainsi être alloué au Compte de Réserve correspondant.

15.2.4 Si et pour autant que des réserves légales doivent être formées ou que leur solde doive être augmenté par la Société lors d'une année sociale, les soldes positifs des Comptes de Résultats Spécifiques doivent être utilisés pour ce but. Si et pour autant que possible, cette réserve devra être formée ou augmentée aux frais de chaque Compte de Résultats Spécifique, en proportion du pourcentage représentant le solde positif de chaque Compte de Résultats Spécifique sur les profits montrés par les comptes annuels.

15.2.5 Si et pour autant qu'une réserve légale devienne disponible pour distribution, le montant libéré devra être ajouté au(x) Compte(s) de Résultats Spécifique(s) en vertu duquel la réserve légale a été formée ou augmentée.

15.2.6 Des dividendes peuvent être payés à partir de chaque Compte des Résultats Spécifique et par le compte de prime d'émission Spécifique correspondent à la catégorie de Parts Sociales Catégorie Spécifique concernée et à partir du Compte de Réserve correspondant à la catégorie de Parts Sociales de Catégorie Spécifique concernées uniquement aux propriétaires des Parts Sociales de Catégorie Spécifique concernés.

15.2.7 Les Parts Sociales Ordinaires conféreront à leur détenteur(s) le reste des profits de la Société pour toute année sociale donnée, mais aucun dividende ne sera payé au(x) détenteurs de Parts Sociales Ordinaires jusqu'à ce que les droits aux dividendes de(s) détenteur(s) de parts sociales de Catégorie Spécifique de l'année en cours n'aient été payés.

15.2.8 Les distributions doivent toujours être faites en vertu d'une résolution de l'assemblée générale des Associés.

15.2.9 Dans tous les cas, les dividendes ne peuvent être distribués et les Parts Sociales rachetées que dans la mesure où la Société a des sommes distribuables au sens de la Loi.

15.3 Nonobstant les dispositions précédentes, le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires sur chaque catégorie de Parts Sociales aux Associé(s) avant la fin de l'année sociale sur la base d'un état des comptes montrant que suffisamment de fonds sont disponibles pour distribution, sachant que (i) le montant devant être distribué doit être déterminé conformément à cet article 15 et ne doit pas dépasser, lorsque applicable, les profits réalisés depuis la fin de la dernière année sociale, augmenté par les profit reporté en avant et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées en avant et les sommes devant être allouées à la réserve établies en vertu de la Loi ou de ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux profits en fait gagné doivent être remboursé par les Associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé Unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 mars 2009.

Souscription - libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Innisfree Nominees Ltd	Douze mille quatre cent dix (12,410) Parts Sociales Ordinaires,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie A,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie B,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie C,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie D,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie E,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie F,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie G,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie H,
	Dix (10) Parts Sociales de Catégorie I.
Total:	12,500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées, de telle façon que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) correspondent au capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 2.000.- Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social souscrit, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

Tim Kashem, ayant son adresse professionnelle au 7th Floor, Abacus House, 33 Gutter Lane, Londres EC2V 8AS, Royaume Uni, gérant de fond en tant que gérant A,

Milton Fernandes, ayant son adresse professionnelle au 7th Floor, Abacus House, 33 Gutter Lane, Londres EC2V 8AS, Royaume Uni, gérant de fond en tant que gérant A,

Wim Rits, ayant son adresse professionnelle au 46 A, av. Kennedy, L-1855 Luxembourg, employé privé, en tant que gérant B,

et

Gérald Welvaert, ayant son adresse professionnelle au 46 A, av. Kennedy, L-1855 Luxembourg, employé privé en tant que gérant B.

2) Le siège social de la Société est établi au 46 A, av. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date et l'heure donnée en tête.

Le document ayant été lu au mandataire du comparant, ledit mandataire a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 juin 2008. Relation: LAC/2008/23982. - Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008085828/211/553.

(080098633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

REL (First) Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 129.471.

Im Jahre zweitausendundacht, am vierundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Frau Nicole REINERT, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg,

handelnd in ihrer Eigenschaft als Bevollmächtigte des Verwaltungsrates der Aktiengesellschaft "REL (FIRST) INVESTMENT S.A.", mit Sitz in L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, laut Beschluss vom 10. Juni 2008, welcher Beschluss in beglaubigter Abschrift dieser Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben nach Unterzeichnung der Komparentin und dem Notar formalisiert zu werden.

Welche Komparentin, den instrumentierenden Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

1) Die Gesellschaft "REL (FIRST) INVESTMENT S.A." wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul DECKER, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg-Eich, am 20. Juni 2007, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1765 vom 21. August 2007 veröffentlicht wurde, welche Statuten zum letzten Mal gemäß Urkunde desselben Notars am 16. Juli 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2089 vom 25. September 2007, abgeändert wurden.

2) Laut Artikel 3, Absatz 1 der Statuten beträgt das gezeichnete Aktienkapital eine Million achthunderttausend (1.800.000,- EUR) Euro, eingeteilt in eintausendachthundert (1.800) Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) pro Aktie.

Gemäß desselben Artikels beträgt das genehmigte Aktienkapital zehn Millionen Euro (10.000.000,- EUR), eingeteilt in zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) und ist der Verwaltungsrat ermächtigt, während der Dauer von fünf Jahren, beginnend am Datum der Gründung vom 20. Juni 2007, das gezeichnete Aktienkapital jederzeit im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen.

Diese Kapitalerhöhungen können durchgeführt werden durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien, mit oder ohne Emissionsprämie, je nach den Beschlüssen des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat ist im besonderen ermächtigt, neue Aktien auszugeben, ohne dabei den alten Aktionären ein Vorzugsrecht einzuräumen. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäss bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnungen der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, entgegenzunehmen.

In seiner Versammlung vom 10. Juni 2008 hat der Verwaltungsrat beschlossen, das Gesellschaftskapital um dreihundertsechzigtausend Euro (360.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von einer Million achthunderttausend (1.800.000,- EUR) Euro auf zwei Millionen einhundertsechzigtausend Euro (2.160.000,- EUR) zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von dreihundertsechzig (360) neuen Aktien mit einem Nennwert von je eintausend Euro (1.000,- EUR) pro Aktie.

Im Einverständnis des Verwaltungsrates wurden die dreitausendsechshundert (3.600) neuen Aktien von REL LUX S.A., mit Sitz in L-2213 Luxemburg, 1, rue de Nassau, gezeichnet, und voll eingezahlt.

Insgesamt fließen der Gesellschaft damit dreihundertsechzigtausend Euro (360.000,- EUR) zu. Diese Einzahlung erfolgte auf das Konto der Gesellschaft und ein Bankzertifikat, welches die Einzahlung bestätigt, wurde dem Notar vorgelegt.

3) Infolge der so durchgeführten Kapitalerhöhung, erhält Artikel 3, Absatz 1 folgenden Wortlaut:

" **Art. 3. Absatz 1.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen einhundertsechzigtausend Euro (2.160.000,- EUR), eingeteilt in zweitausendeinhundertsechzig (2.160) Aktien mit einem Nennwert von eintausend Euro (1.000,- EUR) pro Aktie."

Die Erschienene erklärt weiterhin, dass die Einschreibung von REL LUX S.A., im Aktienregister vorgenommen wurde.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, die unter irgendeiner Form der Gesellschaft zu Lasten fallen oder sonst aufgrund dieser Kapitalerhöhung von ihr getragen werden, werden auf dreitausendsiebenhundert Euro (3.700,- EUR) geschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Erschienene, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: N. Reinert et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2008. LAC/2008/26216. — Reçu mille huit cents euros Eur 0,50% = 1.800.-.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008085787/5770/61.

(080098548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Marita S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 47.427.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008085454/3842/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01040. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080096980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Hibou, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 70.559.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Michel PICARD, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ODESSA SECURITIES S.A., société anonyme, ayant son siège social à Panama, Salduba Building, 53rd Street East,

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis

1. Que la société anonyme holding HIBOU, R.C.S. Luxembourg B n° 70.559, ayant son siège social à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 15 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 702 du 21 septembre 1999.

2. Que le capital social de la société anonyme holding HIBOU s'élève actuellement à EUR 740.000 (sept cent quarante mille euros) représenté par 7.400 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

3. Que le mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme holding HIBOU.

4. Que par la présente, le mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que le mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme holding HIBOU, déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que le mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Compagnie Fiduciaire.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. PICARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 04 juin 2008, Relation: LAC/2008/22429. — Reçu douze euros (12.-€).

Le Receveur ff. (signé): Frank SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008085235/211/48.

(080097811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Tecalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6960 Senningen, 101, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 103.473.

L'an deux mille huit, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TECALUX S.A.", avec siège social à L-3378 Livange, 19, rue de Peppange, inscrite au Registre du Commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 103.473, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 24 septembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 1299 du 17 décembre 2004, modifié en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire Jean SECKLER le 11 août 2005, publié au Mémorial C numéro 67 du 11 janvier 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain URBING, maître-électricien, demeurant à Senningen.

Le président choisit comme secrétaire Monsieur François DOZZO, demeurant à Lintgen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Aleksandar Nicolaev NENOV, électricien, demeurant à Bergem.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de L-3378 Livange, 19, rue de Peppange, à L-6960 Senningen, 101, route de Trèves.
2. Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts.
3. Révocation d'un administrateur.
4. Nomination d'un administrateur.
5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Resteront annexées aux présentes les procurations éventuelles des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que tous les actionnaires étant présents, les convocations d'usage n'ont pas été adressées aux actionnaires

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'entière du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-3378 Livange, 19, rue de Peppange, à L-6960 Senningen, 101, route de Trèves.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social de la société est établi dans la commune de Niederanven."

Troisième résolution

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Paul WEBER de son poste d'administrateur et lui donne pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Aleksandar Nicolaev NENOV, électricien, né à Rousse (Bulgarie), le 16 juin 1987, demeurant à L-3317 Bergem, 3, Steewee, comme nouvel administrateur. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale de l'année 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (€ 1.000,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Alain Urbing, François Dozzo, Aleksandar Nicolaev Nenov, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 30 janvier 2008. LAC / 2008 / 4319. — Reçu € 12,- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} juillet 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008085429/202/59.

(080097157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Harman SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 119.789.

L'an deux mille huit, le trois avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "HARMAN S.A.", avec siège social au L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter, immatriculée au registre de commerce et des sociétés section B numéro 119.789, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 21 septembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2113 du 13 novembre 2006, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné le 19 avril 2007, publié au Mémorial C numéro 1407 du 10 juillet 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Fabienne CALLOT, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Pascale MARIOTTI, employée de banque, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Fabienne CALLOT, prénommée.

Le bureau ainsi constitué, Madame le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 13 des statuts de la société relatif à l'assemblée générale.
2. Modification de l'article 14 des statuts relatif au changement de l'année sociale de la société.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent (100%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide à ce que l'assemblée générale annuelle se tienne dorénavant le troisième mercredi du mois d'avril de chaque année et de modifier le premier alinéa de l'article 13 des statuts de la société comme suit:

Art. 13. (premier alinéa). «L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, ou à l'endroit spécifié dans la convocation, le troisième mercredi du mois d'avril à 11.00 heures.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer l'exercice social de la Société de façon à ce que l'exercice social commence dorénavant le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

L'associé unique décide que le deuxième exercice ayant débuté le 1^{er} octobre 2007 s'est terminé exceptionnellement le 31 décembre 2007. Le troisième exercice comptable commencé le 1^{er} janvier 2008 prendra fin le 31 décembre 2008.

Troisième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'article 14 des statuts de la Société est modifié et aura la teneur suivante:

" **Art. 14.** L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année."

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Callot, Mariotti, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 avril 2008, LAC / 2008 / 15128. - Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 avril 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008085421/202/62.

(080097742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

CE 127 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 112.139.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2008

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ordinaire du 6 juin 2008 que le mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 67.895 a été renouvelé jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008084982/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00540. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Fortis ASR Fonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 109.355.

Le bilan au 31/12/2007 ainsi que l'affectation des résultats de l'exercice ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FORTIS ASR FONDS

Fortis Investment Management Luxembourg S.A.

Nathalie Moroni

Référence de publication: 2008085289/755/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01674. - Reçu 68,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Goodyear Finance Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-7750 Colmar-Berg, avenue Gordon Smith.

R.C.S. Luxembourg B 24.247.

Le bilan au 31/01/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 27 juin 2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008085291/2258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01805. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.
